

Téléphone
04.75.82.65.20

Télécopie
04.75.56.44.06

Mèl
Ce.0261277X@ac-grenoble.fr

Adresse postale
110, chemin du Valentin
26500 Bourg lès Valence



Madame, Monsieur, chers élèves,

Nous venons de finaliser la nouvelle organisation qui tient compte des dernières directives ministérielles. Celles-ci préconisent la possibilité d'un retour partiel au distanciel avec au moins 50 % du temps de présentiel pour les classes à fort effectif. Je vous rappelle que l'objectif est d'éviter les brassages en dédoublant les classes à plus de 30 élèves, tout en tenant compte des spécificités de notre lycée. Après la consultation de l'équipe éducative et des inspecteurs, et au vu du bilan du dernier confinement, nous avons décidé :

1. 1ERES ET TERMINALES ST2S et STMG

Nos élèves internes sont regroupés dans les filières technologiques (ST2S et STMG), nous ne pouvons pas imaginer les faire venir un jour sur deux. De plus, les élèves de ces deux filières utilisent plus fréquemment les salles informatiques pour les matières technologiques.

Les 5 classes concernées ont conservé l'emploi du temps de début d'année.

Nous avons priorisé les cours en classe entière dans des salles de devoirs qui accueillent les lycéens sur des tables individuelles.

2. BTS NOTARIAT ET MCO

Les notariats sont à 15 étudiants par classe donc pas de raison de faire quoi que ce soit.

Les BTS MCO sont à 29 mais tout comme les filières technologiques, les enseignements spécifiques nécessitent l'usage d'outil informatique. De plus, ces étudiants sont très souvent en demi-groupes pour des travaux dirigés.

Nous avons rajouté des tables individuelles dans 2 salles afin de permettre un peu plus de distanciation.

3. SECONDES GT, PREMIERES ET TERMINALES GENERALES

Nous avons constitué deux groupes, le groupe 1 et le groupe 2 qui ne correspondent pas aux demi-groupes de début d'année. En Seconde, nous sommes partis des groupes de SNT (problème des salles informatiques). En 1ère et Terminale, nous avons alterné l'ordre alphabétique ce qui semble être la meilleure façon d'équilibrer tous les groupes de spécialités, langues, etc...

En semaine A, le groupe 1 vient en cours le lundi, le mercredi et le vendredi. Le groupe 2 vient le mardi et le jeudi. Les groupes alternent la semaine suivante. Précision : nous commençons ce jour lundi 16/11 en semaine B.

Nous aurions pu et cela a été le choix d'autres lycées, simplement alterner la présence des élèves une semaine sur deux. Se pose le problème du décrochage pour nos jeunes et surtout le problème d'outil informatique au vu du profil de nos élèves.

L'emploi du temps des Seconde a commencé jeudi dernier 12 novembre. Celui des Première commence aujourd'hui lundi 16 novembre. Les Terminale ne commenceront que mercredi 18 novembre (ils passent les CCF d'EPS lundi et mardi).

Vous l'avez compris au vu de cette organisation complexe, aucun changement de groupe ne sera possible dans ce contexte.

4. CONSEQUENCES DE CETTE NOUVELLE ORGANISATION

Les conditions de travail des élèves et des enseignants peuvent paraître déstabilisantes et contraignantes. Nous en avons tous pleinement conscience. Cet enseignement hybride ne relève pas de la continuité pédagogique qui, elle, suppose un enseignement totalement à distance.

Nous continuons de travailler avec le conseil pédagogique afin que chaque élève en distanciel puisse travailler de façon continue à la maison. **L'outil ENT intégrant le cahier de texte de la classe reste notre mode de communication prioritaire.**

Pour information, les élèves élus au CVL que nous avons rencontrés en fin de semaine dernière **ont fait remonter leurs préoccupations** quant à cette nouvelle organisation et au vu de la situation de confinement vécue l'an passé. Ils ont insisté sur la principale difficulté rencontrée : leur sentiment d'isolement et la difficulté liée au travail en autonomie.

Les jeunes ont également évoqué la solution d'une visioconférence durant les cours qui permettrait aux élèves en distanciel de suivre les cours : cela semble compliqué. Une visioconférence requiert une surveillance de tout instant de l'adulte (fréquentes intrusions d'élèves) tout en assurant le cours.

Nos collègues documentalistes sont d'accord pour ouvrir au plus grand nombre le CDI afin **d'augmenter les espaces de travail pour les élèves qui ont des "trous" dans leurs emplois du temps.** Toujours en accord avec elles, nous accueillerons en plus les élèves qui ne devraient pas être présents mais dont nous savons que les conditions de vie en famille ne permettent pas un suivi de scolarité correct. Mme Anaïs BOUIX, notre jeune en service civique, est arrivée et devrait "soutenir" nos collègues dans cette mission.

Pour le moment, nous avons prévu la nouvelle organisation des emplois du temps jusqu'aux vacances de Noël.

Les conseils de classe de début décembre permettront un premier bilan.

5. NOS ELEVES ET LE MASQUE.

A l'interne, nous sommes tous d'accord sur le fait qu'au lycée, l'immense majorité des jeunes portent le masque tel qu'attendu. Seule une infime partie persiste dans le fait de le porter incorrectement. Depuis septembre, nous avons fait preuve de bienveillance, en expliquant maintes fois, l'intérêt collectif mais aussi individuel.

A partir d'aujourd'hui, nous avons décidé d'être intransigeant sur ce port du masque. L'élève recevra un ultime avertissement avant la punition ou la sanction.

Nous ne pouvons mettre en place un tel dispositif sanitaire et éducatif et accepter qu'un petit nombre de jeunes prenne et fasse prendre des risques.

Mme ALITI, M. GALERON et moi-même tenons sincèrement à remercier pour leur engagement dans des conditions complexes toute l'équipe éducative.

Notre mobilisation pour assurer un enseignement de qualité et un accueil à nos élèves, pour les rassurer et les accompagner, n'en est que plus estimable.

Nous restons bien sûr à votre écoute,

Prenez soin de vous.

Très cordialement.

Marie ROMERO
Proviseure

